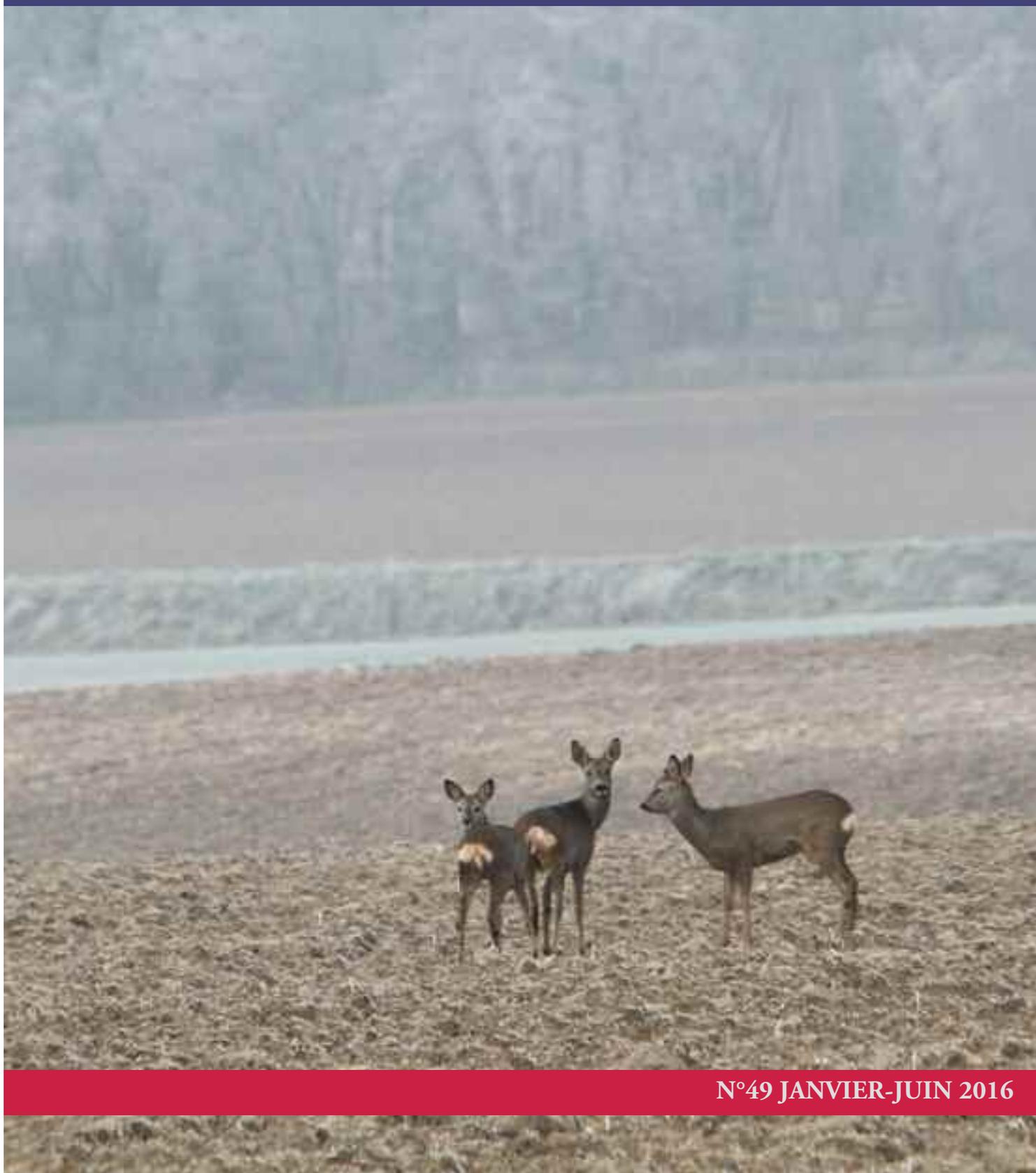


RARAY *info*

Le petit journal
des Rarétiens



N°49 JANVIER-JUIN 2016



Chevreuils à l'entrée de Raray
© Photo Hugues BONTE - 20 janvier 2016

SOMMAIRE

Édito	3
<i>Northeast Youth Ballet & l'Atelier des Arts</i>	4-13
Nos rendez-vous annuels :	
Pot de rentrée - 5 septembre 2015	14
11 novembre 2015 avec la commune de Rully	15
La Saint-Nicolas & l'Atelier des Arts - 5 décembre 2015	16-19
Les vœux du Maire - 23 janvier 2016	20
Enquête publique - Modification du PLU - Lettre d'information	21
Que faire après un cambriolage ?	22-23
Sorties théâtres à Senlis	24-25
Les journées Sport et Santé et les journées du Golf	26
Le carnet de Raray et les activités à Raray	27
Raray pratique	28

ÉDITO

Chers Amies et Amis

BIENTÔT LE PRINTEMPS ! DU BONHEUR POUR NOUS TOUS !

Oui, nous avons essuyé quelques bons coups de vent, mais nous n'avons pas eu un grand froid, pas trop de gelées, et depuis quelques jours, il flotte comme un air de printemps avec des journées ensoleillées qui se rallongent et redonnent un peu de baume au cœur.

Le printemps, c'est la saison du renouveau de la nature, du retour des oiseaux migrateurs et du réveil des animaux hibernants.

Le retour du soleil est l'occasion pour chacune et chacun d'entre nous de se réinvestir dans son jardin : plantations et fleurissements participent à la valorisation de notre cadre de vie et donnent une très belle image de notre village

En ce mois de février, nous planchons sur la préparation du budget.

La lecture de ce *Raray info* vous permettra de revivre les rendez-vous du deuxième semestre 2015.

Les spectacles continueront avec l'*Atelier des Arts*, en avril, un concert en l'église Saint-Nicolas et un spectacle de danse fin mai.

Sans oublier, notre rendez-vous annuel, en lien avec l'*Association Fêtes et Loisirs* le 25 juin prochain pour la fête du village.

L'*Association Fêtes et Loisirs* avec ses bénévoles et en lien avec la Mairie, réfléchissent à une sortie ouverte à tous pour le printemps ainsi qu'à la recherche d'activités culturelles ludiques pour tous.

Nous vous convions à tous ces rendez-vous.

Bonne lecture

Claude BONTE,
Conseillère municipale

POUR INFO :

Le samedi 23 avril, la mairie et ses élus proposent de parcourir le village et ses alentours pour ramasser les déchets. C'est une action citoyenne, enfants et adultes y sont conviés

Des gilets jaunes de sécurité, des gants de protection et des sacs appropriés seront mis à notre disposition.

Les ordures récupérées seront triées (verres, boîtes métalliques, bouteilles en plastique et cartons).

NORTHEAST YOUTH BALLET & L'ATELIER DES ARTS

24-28 AOÛT 2015



RÉTROSPECTIVE DU STAGE FRANCO-AMÉRICAIN DE DANSE
animé par Denise CECERE (Boston) et Lisa Anne KOSTUR (Raray)

Je ne pense pas que la danse puisse être française, américaine, russe, classique, moderne, contemporaine ; elle est universelle, comme tout art qui se veut grand.

Danser, c'est comme parler en silence. C'est dire plein de choses sans dire un mot.

© Photos Liza Voll



HISTOIRE DE LA DANSE CLASSIQUE

L'origine de la danse classique remonte à la grande époque royale. Elle est créée à la cour de France au XVII^e siècle, sous le règne de Louis XIV, plus précisément. C'est à ce moment-là que furent inventés les pas fondamentaux et leurs noms.

Les pointes apparaissent vers 1820 et offrent à la danse classique de nouvelles possibilités.

Dès lors, de nombreuses écoles se développent dans le monde entier, proposant chacune un style différent. On appelle « **ballet** » le spectacle de danse classique présenté à un public. Il est chorégraphié, c'est-à-dire qu'il comporte des pas et des enchaînements définis et répétés à l'avance. Les danseuses de ballet sont appelées « **ballerines** ».

La danse classique est rigoureuse car elle s'appuie sur des positions du corps et des attitudes bien précises. Elle fait appel et développe la grâce et la souplesse, au travers d'enchaînements appelés « **adages** » (*pas lents basés sur l'équilibre et l'esthétique des mouvements*) et « **variations** » (*successions de pas rapides, de sauts et de tours*).

Dans la hiérarchie du *Ballet de l'Opéra de Paris*, « **étoile** » est le titre suprême accordé aux artistes de la danse.

© Photos Liza Voll

NORTHEAST YOUTH BALLET & L'ATELIER DES ARTS

24-28 AOÛT 2015



© Photos Liza Voll



LA DANSE MODERNE

Après des dizaines d'années de règne, la danse classique commence à laisser de la place à d'autres styles de danse au début du XX^e siècle. En effet, dans les années 1920, certains danseurs et danseuses sentent qu'il leur faut sortir des contraintes imposées par le ballet classique avec son fameux «en-dehors» et expérimentent de nouvelles positions, de nouveaux mouvements ainsi que de nouvelles tenues vestimentaires. C'est ainsi que naît la danse moderne qui amène les danseurs à exprimer leurs émotions et laissent ces dernières inspirer leurs mouvements. Toujours en opposition aux règles classiques strictes, les danseurs modernes peuvent se déplacer les pieds nus et utilisent la gravité et les contractions du corps tout entier pour accentuer leurs mouvements.

© Photos Liza Voll

NORTHEAST YOUTH BALLET & L'ATELIER DES ARTS

24-28 AOÛT 2015



© Photos Chloé Pitsy



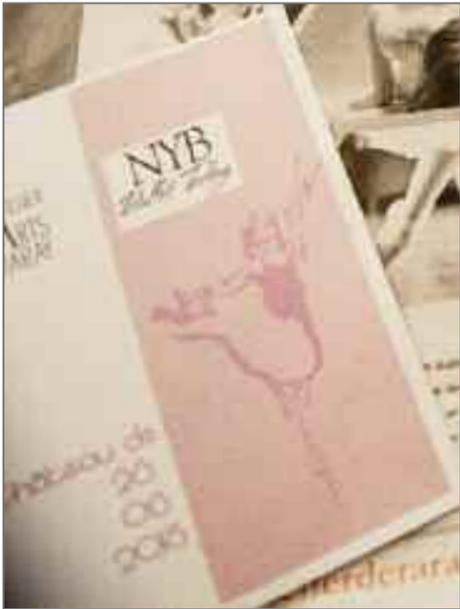
**LES REPAS DU SOIR : UN MOMENT PARTAGÉ
DANS LA COUR DE LA MAIRIE, CHEZ LA FAMILLE MALLIÉ OU AU CHÂTEAU**

En France le côté convivial du repas est très important, c'est une activité sociale à part entière. L'alimentation est un sujet de conversation infini ; on ne consomme pas n'importe quoi, et on ne partage pas ses repas avec n'importe qui... Il existe aussi de nombreux rituels liés à la préparation des repas qui, lorsqu'elle se fait à plusieurs, est un moment d'échanges, notamment entre parents et enfants. Se nourrir occupe une grande place dans les rapports sociaux, sans parler des vrais gastronomes pour qui la cuisine est une passion partagée entre initiés.

© Photos Liza Voll

NORTHEAST YOUTH BALLET & L'ATELIER DES ARTS

24-28 AOÛT 2015



Excerpts from Aurora's Wedding

Nymphéas - Chorégraphie : Joseph JEFFERIES & Lisa KOSTUR - Musique : Claude DEBUSSY
avec l'Atelier des Arts de Raray : Louise BOUCHERY, Émilie DENTANT, Garance PIRIS, Léna LARCHEVÊQUE,
Pétronille MALLIÉ, Philimoène MALLIÉ, Juliette MOTTE, Bertille DEFOURNY, Nolwenn de FOLLIN

All That Is - Chorégraphie : Joseph JEFFERIES - Musique : Tomaso ALBINONI

Elevate - Chorégraphie : Jeremy Ruth HOWES - Musique : Ezio BOSSO

Gershwin - Chorégraphie : Denise CECERE - Musique : George GERSHWIN

NORTHEAST YOUTH BALLET & L'ATELIER DES ARTS

24-28 AOÛT 2015



UNE SEMAINE FRANCO-AMÉRICAINE INOUBLIABLE POUR TOUS LES PARTICIPANTS

Cette semaine entre les parents, les jeunes et les organisateurs, sous l'impulsion de Boston, une des plus anciennes villes des États-Unis, avec la visite de la Compagnie du *Northeast Youth Ballet*, est un souvenir inoubliable.

Une semaine pendant laquelle les jeunes danseuses françaises de l'*Atelier des Arts de Raray*, dirigées par Lisa Anne KOSTUR, ont pu partager leur passion avec une quinzaine de jeunes danseuses américaines dirigées par Denise CESERE, futures professionnelles de la danse.

Une semaine de stage mêlant le classique et le contemporain avec l'exigence d'une école professionnelle américaine.

Une semaine de rêve et de convivialité qui s'est terminée en apothéose par une soirée exceptionnelle au Château avec un merveilleux spectacle offert par nos jeunes artistes franco-américaines.

Merci à Liza VOLL pour ce reportage photo. Un livre est à la disposition des Rarétiens dans la salle de l'*Atelier des Arts*, retraçant toute cette semaine franco-américaine.

<http://lizavollphotography.zenfolio.com/nybinfrance> et <https://www.facebook.com/LizaVollPhotography/>



POT DE RENTRÉE - 5 SEPTEMBRE



POT DE RENTRÉE DANS LA COUR DE LA MAIRIE

Nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet organisé par l'Associations Fêtes et Loisirs.
Nous avons accueilli les nouveaux arrivants.

© Photos Claude Bonte

11 NOVEMBRE AVEC LA COMMUNE DE RULLY



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Célébrer le 11 novembre, fêter l'Armistice de 1918, c'est commémorer la fin d'un conflit qui fût au début du siècle dernier le plus terrible et le plus meurtrier de l'Histoire du Monde, des millions de victimes civiles et militaires. C'est fêter le jour où, enfin, cette tuerie s'était arrêtée, le jour où on pouvait espérer que ce premier conflit mondial serait le dernier, le jour où on pouvait être tout à la joie de la fin de cette guerre, le jour où on ne savait pas encore qu'elle ne faisait que s'interrompre et que l'horreur recommencerait à peine deux décennies plus tard. Le 11 novembre, un jour de joie pour beaucoup de Françaises et de Français mais aussi une joie altérée par les millions de victimes, décédées, blessées ou infirmes, sans oublier non plus que si le 11 novembre 1918 avait été un jour de victoire pour la France et ses Alliés, le conflit qui se terminait avait aussi été une défaite pour l'Europe.

Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE a rendu hommage à celui qui fût le pilier de l'amitié franco-allemande Helmut SCHMIDT, chancelier d'Allemagne de 1974 à 1982. Celui qui, avec Valéry GISCARD d'ESTAING, a fortement impulsé la construction européenne en mettant en place les outils économiques qui nous ont amené à l'euro. Cette construction de l'Europe est très certainement la meilleure protection contre de nouvelles tentations qui pourraient conduire à de nouveaux conflits comme ceux que notre pays a connu au XX^e siècle.

© Photos Claude Bonte

LA SAINT-NICOLAS & L'ATELIER DES ARTS - 5 DÉCEMBRE



ATELIER LECTURE

Animé par Marie-Catherine CONTI

Élisabeth CORNU, Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE et Danièle GABRIEL,
Jacques BONTE et Marie-Claude AUGER,
Sygolène de MONTMARIN, Sylvie COURCOUX

Lecture de *La Brebis galeuse* de l'écrivain italien Ascanio CELESTINI
C'est un conte bizarre qui mêle, comme seuls les Italiens savent le faire, la verve et la mélancolie : on ne sait jamais si l'on est dans le faux ou dans le vrai, dans l'artifice baroque ou dans le réalisme pointilliste, chez les fous ordinaires ou chez les idiots bienheureux à la Dostoïevski.

© Photos Claude Bonte

LA SAINT-NICOLAS & L'ATELIER DES ARTS - 5 DÉCEMBRE



ATELIER DANSE

Animé par Lisa Anne KOSTUR, costume Anne MALLIÉ

Adaptation du ballet-féerie *Casse Noisette*

- 1 - Le THÉ (danse chinoise) dansée par Philomène MALLIÉ
- 2 - La PORCELAINE (danse de la colombine) dansée par Louise BOUCHERY
- 3 - MARZIPAN (danse de la mirliton) dansée par Léna LARCHEVÊQUE
- 4 - Le CHOCOLAT (danse espagnole) dansée par Émilie DENTANT
- 5 - Le CAFÉ (danse arabe) dansée par Pétronille MALLIÉ
- 6 - TRÉPAK (danse russe) dansée par Garance PIRIS

© Photos Claude Bonte

LA SAINT-NICOLAS & L'ATELIER DES ARTS - 5 DÉCEMBRE



CHANTS ET MUSIQUE avec

Marie ATGER, chanteuse lyrique qui a été primée aux concours internationaux de Parme, Barcelone et Vienne en 1986 et en 1987. Elle participe à la création d'œuvres de compositeurs contemporains. Ces dernières années, elle se consacre à l'enseignement du chant à travers des cours individuels ou des *master classes*. Elle tente d'offrir la musique dans des lieux et des régions ou auprès des personnes qui n'y ont pas facilement accès avec la complicité de Madjid MOHIA et d'autres musiciens.

Madjid MOHIA, pianiste, a obtenu ses prix de piano de musique de chambre et de formation musicale, en 2003. Il travaille régulièrement avec la *Maitrise de Radio France*, et la *Maitrise de Notre Dame*. Il assure la formation de chant dans différents conservatoires de Paris. Il pratique le répertoire de piano solo et de musique de chambre.

© Photos Claude Bonte

LA SAINT-NICOLAS & L'ATELIER DES ARTS - 5 DÉCEMBRE



LA SAINT-NICOLAS

Petits et grands l'attendaient avec impatience, c'est l'occasion pour tous de recevoir des cadeaux.

MAIS QUI ES-TU SAINT NICOLAS ?

Saint Nicolas, le saint patron et protecteur des petits enfants et de la Lorraine, est fêté tous les 6 décembre, dans l'Est et le Nord de la France et dans de nombreux pays d'Europe. L'histoire dit que le personnage de saint Nicolas correspond à celui de Nicolas de Myre appelé aussi Nicolas de Bari. Il est né à Patara en Asie Mineure entre 250 et 270. Il est mort le 6 décembre, en 345 ou en 352 dans la ville portuaire de Myre, en Asie Mineure.

La légende de saint Nicolas veut qu'il ait ressuscité trois petits enfants qui étaient venus demander l'hospitalité à un boucher. Celui-ci les accueillit et profita de leur sommeil pour les découper en morceaux et les mettre au saloir. Sept ans plus tard, saint Nicolas passant par là, demanda au boucher de lui servir un petit salé. Terrorisé le boucher prit la fuite et saint Nicolas fit revenir les enfants à la vie

© Photos Claude Bonte

LES VŒUX DU MAIRE - 23 JANVIER 2016



VŒUX 2016

Autour de Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE et de ses adjoints, étaient présents, Manoëlle MARTIN, Vice-présidente du Conseil régional du Nord/Pas-de-Calais - Picardie, déléguée aux lycées, Arnaud DUMONTIER, maire de Pont-Sainte-Maxence et Khristine FOYART, maire de Brenouille, nos conseillers départementaux, Éric WOERTH, maire de Chantilly et député de la 4^e circonscription de l'Oise.

Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE nous a rappelé les actions et événements culturels de Raray de 2015, les projets communaux en 2016 (voiries, église, bâtiments communaux...), les activités avec l'*Atelier des Arts de Raray* et l'*Association Fêtes et Loisirs*. Il nous a fait part de l'enquête publique concernant la modification du PLU, de la mise en place de la fibre optique au cours de l'année. De l'évènement qui aura lieu au château de Raray en avril prochain...

© Photos Claude Bonte

ENQUÊTE PUBLIQUE



DÉPARTEMENT DE L'OISE
ARRONDISSEMENT DE SENLIS
CANTON DE
PONT-SAINT-MAXENCE

MAIRIE DE RARAY

5 & 7 RUE NICOLAS DE LANCY - 60810 RARAY

TÉL./FAX : 03 44 54 70 56

mairiederaray@wanadoo.fr

Madame, Monsieur,

Par délibération du conseil municipal en date du 13 novembre 2014, la municipalité a engagé les études nécessaires à la révision suivant une procédure simplifiée du *Plan Local d'Urbanisme* (PLU) couplée à une modification du PLU approuvée le 25 mai 2013. Cette révision suivant une procédure simplifiée et cette modification du PLU sont rendues nécessaires d'une part pour intégrer les nouvelles dispositions réglementaires en matière d'urbanisme issues des lois dites du *Grenelle de l'Environnement* et d'*Accès au Logement et un Urbanisme Rénové* (ALUR), d'autre part pour tenir compte des ajustements à apporter au PLU au regard des projets engagés et du contenu de la nouvelle charte du *Parc naturel régional Oise – Pays de France* en cours de finalisation.

Les ajustements envisagés portent sur des rectifications de limites de zones autorisant une légère extension de la zone constructible (chemin d'Huleux) ainsi qu'une poursuite de la diversification de l'activité sur le domaine golfique. En outre, le règlement est complété des nouveaux éléments à prendre en considération (suppression des superficies minimales de terrains et du coefficient d'occupation des sols, ajout de deux articles relatifs aux installations visant aux performances énergétiques et environnementales et à la desserte numérique).

La première phase engagée en décembre 2015, correspond à l'actualisation des données utiles à cette révision et à cette modification du PLU. Les documents d'études produits seront tenus à disposition du public en mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Il est prévu de présenter le contenu de ces ajustements au dossier PLU, lors d'une réunion publique qui sera organisée au printemps 2016.

Dès à présent, un registre ouvert en mairie vous permet de faire part de vos remarques sur les documents mis à votre disposition, de vos idées, de votre point de vue, et cela jusqu'à l'arrêt du projet de PLU révisé, envisagé dans le premier semestre de l'année 2016.

Nous comptons sur votre participation à cette démarche qui se veut interactive entre la municipalité et les habitants, de manière à partager ensemble les questions d'aménagement et d'urbanisme relatives à l'avenir de notre commune.

Jean-Marc de LA BÉDOYÈRE,
Maire.

QUE FAIRE APRÈS UN CAMBRIOLAGE ?

par Virginie FRANCHET

Lors du précédent *Raray Info*, nous vous avons donné des astuces afin de dissuader les cambrioleurs de s'intéresser à votre maison. Aujourd'hui, nous allons vous indiquer ce qu'il faut faire en cas de cambriolage de votre domicile. Tout d'abord, il est important de conserver son calme et de procéder par étape.

APPELER LES FORCES DE L'ORDRE

Il faut impérativement attendre l'arrivée des forces de l'ordre avant de rentrer dans votre domicile. En effet, il est important de ne pas compromettre les éléments laissés par les cambrioleurs (ex : empreintes, ADN, etc.).

Une fois ceux-ci sur place, il est important de faire constater l'effraction et l'état des lieux sur le procès verbal.

Commencer à établir la liste des objets volés afin qu'ils figurent également sur le procès verbal. Il est important de faire mentionner sur le procès verbal que vous émettez des réserves sur le contenu dérobé. En effet, avec le stress, il est possible que vous ne vous soyez pas rendu compte que certains objets n'étaient plus là. Cette mention sur le procès verbal permet d'ajouter les éventuels oublis d'objets dérobés à la liste initiale.

Si les cambrioleurs sont encore dans votre domicile lors de votre retour, n'intervenez pas !

Appeler immédiatement les forces de l'ordre qui pourront prendre les cambrioleurs en flagrant délit.

FAIRE OPPOSITION SUR VOS MOYENS DE PAIEMENT

Si vous conservez des chèquiers et des cartes bancaires à votre domicile et que ceux-ci ont été dérobés, il faut prendre contact avec les services compétents :

- directement auprès de votre banque.
- auprès du *Centre national d'Appels pour les chèques perdus ou volés* (CNACPV) pour les chèques et chèquiers, au **0 892 683 208**, ouvert 7j /7 et 24h./24.
- auprès du *Service interbancaire d'opposition à carte bancaire*, au **0 892 705 705**, ouvert 7j /7 et 24h./24.

CONTACTER SON ASSUREUR

Si vous êtes couvert par une assurance habitation, vous avez 2 jours ouvrés à compter de la constatation pour contacter votre assureur ou votre courtier afin de signaler le cambriolage. Dans ce délai, il convient d'adresser une lettre recommandée avec accusé de réception à votre assureur. N'hésitez pas à prendre des photos des préjudices causés afin de les transmettre lors de votre déclaration.

RÉPARATIONS TEMPORAIRES

Lors des cambriolages, les portes et les fenêtres sont souvent dégradées, voir même, hors d'usage.

N'hésitez pas à contacter un artisan afin qu'il puisse procéder à une réparation provisoire des éléments dégradés et, ainsi, sécuriser votre domicile en attendant l'indemnisation de votre assurance.

Subir un cambriolage peut provoquer du stress et un sentiment d'insécurité chez la personne cambriolée qui peut conduire celle-ci à vouloir protéger rapidement son domicile.

Cependant, il ne faut pas prendre de décision hâtive sur l'installation d'un système de sécurité. En effet, des personnes peu scrupuleuses peuvent profiter de cet état de vulnérabilité pour vous proposer des solutions à des prix supérieurs à ceux du marché et qui ne sont pas adaptés à votre domicile.

Prenez le temps de contacter plusieurs artisans spécialisés et de faire établir des devis comparatifs afin de voir les différentes solutions proposées avant de prendre la bonne décision.

Les cambrioleurs ne choisissent pas votre maison par hasard. En effet, hormis quelques « Pieds nickelés », ils arrivent à trouver les failles qui leurs permettent d'entrer dans votre domicile.

Cependant, en étant vigilant, vous pouvez « déjouer » le plan de vos futurs cambrioleurs.

N'hésitez pas à noter les immatriculations des véhicules qui passent plusieurs fois au ralenti devant votre maison.

QUE FAIRE APRÈS UN CAMBRIOLAGE ?

Prenez en photo, puis détruisez les signes qui apparaissent étrangement devant votre domicile (par exemple : tas de pierres à côté de votre portail, dessins à la craie sur votre façade, etc.).

Répondez au téléphone lorsque vous êtes présent à votre domicile, même si vous ne connaissez pas le numéro de téléphone appelant pour faire preuve de votre présence. En effet, certains cambrioleurs appellent plusieurs fois en numéro masqué pour connaître les horaires de sortie des occupants de la maison. Plus vous affirmerez votre présence, moins ils auront de possibilités pour cambrioler votre domicile.

La présence de chiens au domicile, quand cela est possible, est également un facteur de dissuasion pour les cambrioleurs.

J'AI TESTÉ POUR VOUS...

L'APPLICATION CAMBRIO-LISTE



Comme expliqué plus haut dans le texte, lorsqu'on se fait cambrioler, il faut fournir aux forces de l'ordre et à votre assurance une liste des objets volés.

Cela implique en général, de retrouver les photos et les factures (quand on est encore en leurs possessions) des objets volés, ce qui prend beaucoup de temps, d'énergie et qui peut avoir des conséquences sur l'indemnisation par l'assurance si vous ne les retrouvez pas.

Afin de faciliter le travail des forces de l'ordre et des victimes, la *Chambre régionale des Agents généraux d'Assurance* et le *Groupement de gendarmerie de Haute-Garonne* ont eu l'initiative de créer une application qui permet aux particuliers de construire une base de données recensant tout leurs objets de valeur avec photographies et références à l'appui.

L'application est disponible gratuitement sur Android et/ou App store.

Cette application propose la création d'un mot de passe afin que personne ne puisse consulter votre base de donnée, à part vous-même bien entendu.

Elle présente plusieurs catégories :

• Gérer mes objets

Cette catégorie permet d'ajouter et de gérer vos objets. Il vous sera demandé le nom de l'objet, sa marque, son modèle, son numéro de série, sa catégorie (bijoux, informatique, œuvre d'art, etc.) avec possibilité d'en créer de nouvelles, et son prix. On vous demandera de prendre en photo cet objet puis il sera ajouté à votre base de données

• Envoyer

Cette catégorie permet, en cas de cambriolage, de sélectionner les objets volés dans votre base de données et de les transmettre à la gendarmerie par mail.

• Localiser une gendarmerie

Cette catégorie permet, grâce au système de géolocalisation de votre portable, de trouver la gendarmerie la plus proche de votre domicile et fournir les coordonnées de celle-ci.

• Liens utiles

Cette catégorie permet l'accès rapide à plusieurs sites internet comme ceux de la gendarmerie et de la police, ainsi que la rubrique de pré-plainte en ligne sur le site du ministère de l'intérieur.

• Conseils pour se protéger

Cette catégorie propose plusieurs fiches conseils en lien avec les vols et cambriolages.

L'utilisation de cette application est simple, ludique et permet un gain de temps considérable en cas de cambriolage. Je la recommande fortement pour vous simplifier la vie.

Et il serait indispensable de faire une copie sur un CD de sauvegarde (à ranger dans un coin sécurisé ou avec ceux des logiciels) au cas... où l'on vole aussi votre ordinateur.



Les Deux Cambrioleurs (1930)

SORTIES THÉÂTRE À SENLIS



CYRANO DE BERGERAC DANS LE SENLIS DES ANNÉES 1940

Le texte de ROSTAND, mise en scène de Marie-Anne de BERTIER.

Cyrano spahi : Laurent THÉMANS, comédien professionnel.

Roxane : Zoé de LINIERS, jeune élève en terminale au lycée *Hugues Capet de Senlis*.

L'enceinte du parc du château royal, a été transformée durant les *Journées du Patrimoine* des 18, 19 et 20 septembre 2015, dans une ambiance années 40. Laurent THÉMANS en Cyrano de Bergerac habillé en spahi et Zoé de LINIERS en Roxane tenue années 40. Une interprétation à ciel ouvert se déroulant sur quatre lieux assez proches : les vestiges du château royal et la chambre de saint Louis, dans l'Orangerie, le prieuré Saint-Maurice, le musée de la Vènerie et le parc arboré qui longe les remparts antiques de la ville.

Merci à tous ces comédiens amateurs et professionnels, aux élèves de la section brevet des métiers d'Art du lycée Amyot d'Inville de Senlis pour les décors...

© Photos Claude Bonte

SORTIES THÉÂTRE À SENLIS



JE VEUX VOUS REVOIR - 12 novembre 2015 à Senlis

LECTURE - SPECTACLE des lettres de l'arrière grand-père de Séverine LAFFORGUE

Mise en scène : Séverine LAFFORGUE - Interprété par : Mathilde GUILLEMOT et Guillaume LE GUERNEC

Produit par la Compagnie *À VOUS DE JOUER* de Senlis

La grande guerre : c'était il y a cent ans... La France rend hommage chaque année aux combattants de 14/18.

Le récit d'un homme jeune, marié, père de famille, professeur agrégé d'histoire dans un lycée, réformé par l'armée, est un axe merveilleux pour entrer de plein pied dans le concret de cette période.

Sa vie de mobilisé, de simple soldat au front et, ensuite, de caporal fourrier nous entraîne dans des épisodes à rebondissements et porte un témoignage passionnant sur la vie quotidienne pendant cette guerre, dans le froid et la boue, sous les obus, entouré de blessés et de tués.

© Photos Claude Bonte

LES JOURNÉES SPORT ET SANTÉ

Découvrons les *Journées Sport et Santé* et les *Journées du Golf* qui se dérouleront au sein du domaine du Château de Raray les 16 et 17 avril 2016.

Les objectifs étant de donner l'occasion au grand public d'échanger et de partager entre passionnés et néophytes avec les acteurs du monde du sport (physique et de l'esprit), de la santé et du bien-être.

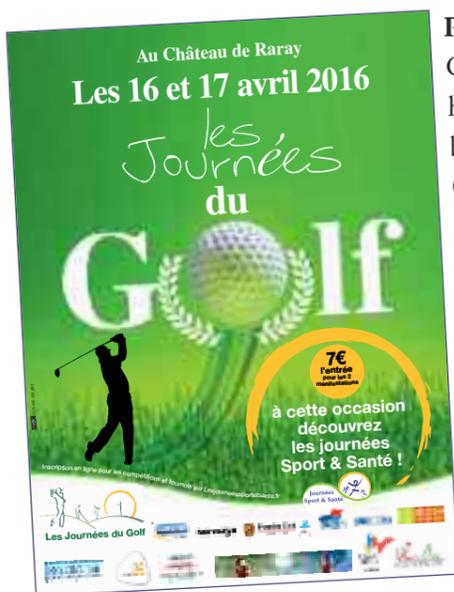
Trois thématiques animeront ces journées :

- un salon dédié à l'univers des fabricants et services liés au sport, à la mobilité, à la santé et au golf ;
- des démonstrations et initiations aux activités sportives encadrées par des professionnels de chaque discipline ;
- des compétitions et tournois au profit d'œuvres caritatives,

QUELLE QUE SOIT VOTRE CONDITION PHYSIQUE PARTICIPEZ ET AMUSEZ-VOUS !

Compétitions et tournois : golf, bridge, marche nordique, randonnée santé, vélo, tennis, course à pied, taekwondo (arts martiaux), tennis de table, freestyle ...

Coup de cœur pour les jeunes malades ou handicapés qui rejoindront ces *Journées*... Toute l'équipe des *Journées Sport et Santé* et celle des *Journées du Golf*, préparent des surprises pour réaliser leurs rêves ...



Pour nous Rarétiens :

Ce sera un week-end convivial, ludique, sportif entre autre. Un week-end où la bonne humeur sera au rendez-vous, il y aura de nombreux sportifs de tous âges, venant aussi bien de France, que du Luxembourg ou de Belgique.

Ce seront des grands moments de défis et de surpassement pour chacun des participants.

Des personnalités du monde du sport et du spectacle y participeront ; il y aura aussi une exposition d'automobiles de la marque *Porsche*

Ces deux jours permettront d'assister à des démonstrations pour découvrir peut-être un sport ou une activité ; ce sera l'occasion de participer à des initiations sportives et ludiques et de nous émerveiller devant nos sapeurs-pompiers en action...

Les horaires d'ouverture sont de 9 heures 30 à 18 heures.



LE CARNET DE RARAY & LES ACTIVITÉS À RARAY

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

Samedi 12 mars et 9 avril 2016 à 9h.

FÊTE DU VILLAGE

Samedi 25 juin 2016 à partir de 18 h. 30 dans la cour de la mairie

NOUVEAUX HABITANTS

Maxime DEJONJHE & Élodie PAGES, au 6, rue Jean Cocteau remplacent M & M^{me} Quentin POURPLANQUE

Anne LEFEBVRE, au 2, rue du Son remplace Mathieu FRANCHET & Julie BALLAUT

Frédéric BARY, au 3, rue du Manoir remplace Xavier DENET & Valérie BERNARD

M & M^{me} Vincent SIMONNOT, au 10, rue Antoine de La Bédoyère remplacent Jérémie BLAS & Audrey DESCHAMPS

M & M^{me} Quentin NANSOT, La maison du Porche au 15, rue Nicolas de Lancy remplacent M & M^{me} Gildas TRINEZ



Depuis septembre 2015, Jessica COLINART est la nouvelle gérante du Château.

Elle vous accueille avec toute son équipe, Kate MARECHAL pour l'organisation de vos événements, Luc TALON le nouveau chef de cuisine, Mickael COLINART au Club House et l'équipe en salle que l'on ne présente plus !

Le Restaurant du Château
Ouvert 7/7 de 11 h. 45 à 15 h. 30
Le Bar du Château
Ouvert 7/7 de 7 h. 30 à 19 h. 00
Tél. : 03 44 60 01 94



Michèle ARROSTÉGUY a arrêté les cours de yoga à Raray en janvier 2016, pour ceux qui désirent poursuivre ou découvrir : www.yogafit.fr

L'ATELIER
DES ARTS
DE RARAY

CONCERT - 9 AVRIL
ÉGLISE SAINT-NICOLAS
À 20H. - ENTRÉE 15€



Marie-Catherine CONTI,
Marie ATGER et Madjid MOHIA

L'église Saint-Nicolas : les parties orientales et le clocher en bâtière datent du XII^e siècle, le reste de l'édifice, de style gothique flamboyant, a été bâti vers 1520-1530. Les travées sont voûtées d'ogives. L'église a bénéficié d'une restauration à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Elle a été classée monument historique par arrêté du 28 novembre 1921.

En cette période qui suit Pâques, l'Atelier des Arts de Raray vous invite, à travers l'art, à une méditation sur le renouveau, l'espérance sans occulter son antonyme qui rend la vie si précieuse. À l'ombre des sentinelles que sont les poètes (Péguy, Flaubert, Baudelaire...) et les musiciens (Bach, Brahms, Schubert...), l'Atelier des Arts de Raray sera heureux de vous accueillir **en l'église Saint-Nicolas le 9 avril à 20h.** pour vivre ce moment de partage.
Entrée : 15€

Renseignements et réservations au 06 73 06 15 12
L'Atelier des Arts de Raray : 1, rue du Manoir
latelierderaray@gmail.com - <http://atelierderaray.weebly.com>

L'ART EN CHEMIN Édition 2016, sur le thème :
« LES UNS ET LES AUTRES »

De nouveaux artistes, auteurs, photographes et plasticiens participent à cette édition.

Le chemin aussi s'agrandit : de nouvelles communes, comme Trumilly et Balagny, rejoignent Raray et Rully-Bray pour poursuivre le sentier artistique. Et les écoles soutiennent une nouvelle fois l'Art en Chemin pour que les créations des enfants puissent se conjuguer avec celles de nos artistes. Ainsi, tout l'été, les chemins seront ouverts aux arts et aux lettres pour des promenades hors des sentiers battus.

Nous vous donnons rendez-vous pour un **week-end fou d'inauguration les 4 et 5 juin prochain.**

Découvertes des œuvres, rencontres avec les artistes, spectacles, théâtre, danse, musique, ce rendez-vous culturel de nos villages sera une nouvelle fois l'occasion de faire de jolies découvertes.

À bientôt sur nos chemins...

Programme complet sur le site : <http://lartenchemin.weebly.com>
Facebook : L'Art en chemin



MAIRIE DE RARAY

Heures d'ouverture

Mardi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 14h00 à 17h00

5, rue Nicolas de Lancy - 60810 RARAY

Tél : 03 44 54 70 56 / e-mail : mairiederaray@wanadoo.fr

www.raray.fr

LES URGENCES 24H/24

Numéro d'urgence européen : 112

SAMU : 15

Police-secours : 17

Sapeurs-pompiers : 18

Numéro d'urgence pour les personnes sourdes

ou malentendantes : 114

Les numéros d'appels d'urgence sont réservés aux vraies situations de détresse. N'en abusez pas.

SANTÉ

Médecin de garde : 15

Pharmacie de garde : le 3237 (0,34€/min) oriente vers les 3 pharmacies de garde les plus proches de votre domicile.

Urgence dentaire : 03 44 23 25 31

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES D'URGENCE

Nuits, week-ends et jours fériés

Composer le 15 pour le médecin de garde.

Après 21 h

Appel de la pharmacie de garde par le médecin de garde.

MÉDECINS À RULLY

Docteur Jacques PARISOT

Médecin ostéopathe

Fermé le mardi

Ouvert tous les autres jours

8, impasse des cavaliers - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 71 14

Docteur Olivier VALLIER

Médecine générale

Ouvert le lundi mardi jeudi vendredi

de 10h à 12h et de 15h à 19h

Le samedi de 9h à 12h

Fermé le mercredi

8, impasse des cavaliers - 60810 RULLY

Tél. 03 44 54 04 20

SOCIAL

Urgences sociales : 115

Allo enfance maltraitée : 119

SOS femmes battues : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Numéro national d'urgence pour les enfants disparus : 116000

INSTITUTIONS

Sous-préfecture : 03 44 06 12 60

Hôtel des impôts : 03 44 53 86 86

JOURS DE MARCHÉ

MARCHÉ DE VERBERIE (7,5 km)

Toute l'année le **samedi** de 8h à 13h.

Lieux : place du Marché

MARCHÉ DE SENLIS (13 km)

Toute l'année le **mardi**

et le **vendredi** de 8h à 13h.

Lieux : places de la Halle et Henri IV,

rues Odent, St Hilaire, l'Apport au Pain

et Rougemaille.

MARCHÉ DE COMPIÈGNE (22 km)

Toute l'année le **mardi** de 8h à 13h

Lieux : place Jules Dulac

Toute l'année le **mercredi** et le **samedi** de 8h à 13h

Lieux : rue Saint Corneille

Toute l'année le **jeudi** de 8h à 13h

Lieux : place Carnot



COLLECTE DES POUBELLES

Nous vous rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille du jour de collecte après 19h.

POUBELLE GRISE OU VERTE le lundi matin.

Astuce pour alléger cette poubelle :

Achetez « malin » à la coupe, sans emballage

Jetez dans le conteneur à verre, en plus des bouteilles, les pots (*confiture, cornichons, yaourt...*)

Pensez au compostage pour les épluchures.

POUBELLE JAUNE « EMBALLAGES » le jeudi matin.

Toutes les bouteilles en plastique :

Alimentaires : lait, yaourt liquide, vinaigrette, huile, jus de fruits, eau ...

Produits ménager : liquide vaisselle, de nettoyage

Produits d'hygiène : lave mains, gel douche, shampoing...

Les emballages carton :

Les briques alimentaires : jus de fruits, légumes, soupe, lait, farine, pâtes, riz...

Les emballages métal, acier et aluminium :

Les aérosols, les canettes de boisson, les boîtes de conserve vidées.

DÉCHETTERIE DE BARBERY

Accessible aux particuliers, horaires annuels :

Mardi au samedi : 9 h à 12 h et 14 h à 18 h

Dimanche : 9 h à 12 h

Fermeture lundi et jours fériés

N° Vert : 08 00 60 20 02



RARAY Info - est une publication de la Mairie de RARAY - Directeur de la publication : Jean-Marc de La Bédoyère

Gestion des articles : Claude Bonte - Marc Durand - Virginie Franchet

Toute reproduction interdite.

email : mairiederaray@wanadoo.fr - Maquette : © www.amphets.fr - Impression : CSO-OGNON